

Fondation L'ARC, une autre école

Thônex

Rapport d'activité et de performance

au 31 décembre 2021 Commentaires des résultats

1. Vie de l'école

L'année 2021 a de nouveau été rythmée par le COVID, les divers protocoles et règles sanitaires, les multiples mises en quarantaines d'élèves et de membres du personnel. L'équipe s'est mobilisée afin de pallier toutes les absences mais l'impact des reports de charges a eu des répercussions, heureusement limitées, sur tous les membres de l'équipe et sur les élèves et leur famille.

La rentrée scolaire 2021, malgré des vacances bien méritées, s'est avérée délicate en raison d'un équilibre toujours fragile. Les bénéfiques de la mise en place de la nouvelle gouvernance, suite à l'audit organisationnel mené en début d'année civile, ont été quelque peu occultés par des absences de longue durée. La direction a heureusement pu compter sur le soutien et l'aide des membres de l'équipe, ainsi que sur un soutien externe pour la comptabilité, afin de faire face à ces absences et de permettre une gestion et une organisation de l'école aussi efficiente que possible. La dernière semaine d'école, avant les vacances de décembre, une semaine d'activités organisées autour du thème de Noël, a permis une certaine légèreté et de vivre des moments de partage et de plaisir pour tous.

Ainsi même si l'année 2021 n'a pas toujours été facile, il est important de souligner que tous les membres du personnel se sont mobilisés et se sont solidarisés au quotidien afin que les élèves soient pris en charge de la meilleure façon qui soit, avec une qualité de travail et une bienveillance sans faille. Malgré les pierres sur le chemin, la solidarité et une certaine sérénité retrouvée ont permis de clôturer cette année de manière positive.

2. Composition du Conseil au 31 décembre 2020

- | | | |
|-----------------------|-----------------|-------------------|
| • François Stocco | Président | Genève |
| • Mahé Baer-Ernst | Vice-présidente | Genève |
| • Cédric Zwerner | Trésorier | Genève |
| • Marie-Claire Bochet | Secrétaire | Martigny-Combe/VS |
| • Roland Emery | Membre | Genève |
| • Robert Hensler | Membre | Genève |
| • Marc Maugué | Membre | Genève |
| • Leila Chmouliovsky | Membre | Genève |

3. Personnes habilitées à signer

- | | |
|------------------------------------|--------------------------|
| • Président, François Stocco | Signature collective à 2 |
| • Vice-présidente, Mahé Baer-Ernst | Signature collective à 2 |
| • Trésorier, Cédric Zwerner | Signature collective à 2 |
| • Secrétaire, Bochet Marie-Claire | Signature collective à 2 |
| • Membre, Roland Emery | Signature collective à 2 |
| • Membre, Chmouliovsky Leïla | Signature collective à 2 |
| • Membre, Maugué Marc | Signature collective à 2 |
| • Directeur, Pierre-Yves Duparc | Signature collective à 2 |

4. Organe de révision

BfB fiduciaires pour l'exercice 2020.

5. Indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Néant.

6. Statut fiscal

La Fondation est exonérée des impôts sur le bénéfice et le capital.

L'exonération a été reconduite le 28 mars 2011 pour une période de 10 ans à partir de la période fiscale 2010, sur le plan cantonal. L'exonération s'étend pour une durée indéterminée sur le plan fédéral selon décision du Conseil d'Etat et de l'Administration fiscale cantonale du 3 mars 2006.

7. Comptabilité

La comptabilité a été externalisée. Comptabilis SA gère l'ensemble du domaine en collaboration avec la Directrice adjointe, sur la base d'un partenariat mis en place en août 2021 qui fait ses preuves en termes d'efficacité et d'efficience.

8. Activités

Elèves

Nombre de places occupées

01.01.2021 – 25.06.2021 : 70 (100 %)

30.08.2021 – 13.10.2021 : 69 (98.6 %)

14.10.2021 – 31.12.2021 : 70 (100 %)

Taux d'occupation moyen annuel : 99,53 %

Commentaires :

L'espace offert par le Pavillon Mousse, bâtiment que loue L'ARC à la commune de Thônex et dans lequel se trouve l'école, ne permet pas de varier le nombre de places d'accueil. Seule structure spécialisée dans la région des trois Chênes, la capacité maximale est utilisée par Pierre Baudet, Directeur de l'enseignement spécialisé et de l'intégration (DESI) à l'Office Médico-Pédagogique (OMP), dans sa gestion des placements des élèves pour lesquels il assure le suivi du projet de scolarité.

Prestations

Nombre de places disponibles à fin juin / nombre de stages effectués / inscriptions effectives à fin décembre

- 17 places disponibles
- 16 entretiens
- 16 stages préparatoires de un à trois jours effectués à la fin juin
- 1 élève n'a pas effectué de stage
- 2 situations n'aboutissant pas à une admission
- 16 inscriptions effectives à fin août
- 1 inscription tardive, 1 mois et demi après la rentrée

Commentaires : La préparation de la rentrée 2021 a été une période intense. Plus d'un tiers de nouveaux élèves à accueillir dans les conditions liées à la crise sanitaire du COVID19. Un marathon couru à la vitesse d'un sprint. Le processus d'admission s'est retrouvé fortement ralenti par la nécessité de rencontrer à plusieurs reprises, jusqu'à 4 à 5 fois, les parents. Les stages usuellement prévus pour valider les orientations n'ont pas pu se dérouler comme voulu. Ces orientations ont souffert de plusieurs changements/remplacements intervenus à l'OMP pour le-la DESI de l'OMP en charge de l'école. Les spécificités de l'Arc doivent être rappelées et la collaboration s'intensifier avec l'organe placeur.

Valeur en % de personnel formé pour l'encadrement pédagogique et pédago-thérapeutique

- 100% du personnel est au bénéfice d'une formation reconnue.
- Les remplaçants de longue durée engagés sont au bénéfice soit d'une licence universitaire, soit d'un master.

Nombre de supervisions et de colloques d'équipe

- 3 supervisions relatives aux situations d'élèves
- 13 colloques en plénière
- 19 réunions thérapeutiques et pédagogiques
- 7 temps d'échanges entre professionnels
- 4 temps d'échanges à propos des élèves
- 2 réunions de bilan annuel
- 2 réunions de bilan de rentrée

Commentaires :

Depuis la rentrée 2021, des temps d'échanges à propos des élèves ont été intégrés au planning afin de répondre aux besoins de l'équipe.

Taux d'encadrement

De janvier à juin 2021, l'organisation n'a pas évolué et est restée stable :

Professions	Taux total
Administration	3 Emploi Plein Temps (EPT)
Enseignants	7 EPT
Enseignante chargée de soutien pédagogique	1.25 EPT
Logopédistes	2.75 EPT
Psychopédagogues	2.5 EPT
Educateur	0.5 EPT + 0.6 EPT de stagiaire
SPES(hors contrat de prestation)	1 EPT
Accompagnants	0.6 auxiliaires (+/- 20 heures/mois)

Dès la rentrée du mois d'août 2021, l'organisation est la suivante

Professions	Taux total
Administration	3.3 Emploi Plein Temps (EPT)
Enseignants	7 EPT
Enseignante chargée de soutien pédagogique	1.75 EPT
Logopédistes	2.75 EPT
Psychopédagogues	2.5 EPT
Educateur	1 EPT + 0.6 EPT de stagiaire
SPES(hors contrat de prestation)	3.15 EPT

Accompagnants	0.6 auxiliaires (+/- 20 heures/mois)
---------------	--------------------------------------

Commentaires : Afin de répondre aux recommandations de l'audit organisationnel mené début 2021, la gouvernance de l'école a été réorganisée comme suit :

- Réorganisation de l'administration
- Création d'un poste de Directrice adjointe

Le membre du personnel, qui était à 50% sur son poste d'éducateur et à 50% sur le poste de Directeur adjoint, a repris sa fonction d'éducateur à 100%. Il est à noter que ce changement a permis la mise en place d'un travail éducatif beaucoup plus adapté aux besoins de l'école et des élèves. La création d'un poste de Directrice adjointe a permis un meilleur partage des responsabilités, d'assurer une présence continue de la Direction dans l'école ainsi qu'une meilleure gestion de l'intendance.

Résultats

Nombre d'élèves promus

Tous les élèves ont été promus. A la fin juin 2021, 17 élèves ont quitté L'ARC, une autre école :

- 3 élèves au Cycle d'Orientation
- 4 élèves en Classe intégrée (CLI) au CO
- 4 élèves au Cycle d'Orientation privé à encadrement spécialisé,
- 1 élève à l'école de formation professionnelle (EFP)
- 5 en école privée

Couverture mineurs / personnel formé

- 100%

Commentaires : le redoublement n'est tout simplement plus possible à L'ARC. Du coup, la prise en charge des élèves doit être adaptée aux besoins individuels de chacun d'eux.

Journées de présences élèves maximales, soit 100% du taux d'occupation possible

- 11 janvier au 25 juin 2021 : 5'530 journées (79 jours X 70 élèves)
- 30 août au 23 décembre 2021 : 4'270 journées (61 jours X 70 élèves)

Total : 9'800 journées

Commentaires : Il s'agit d'un cadre théorique qui ne tient pas compte des absences individuelles pour raison de maladie, de congé exceptionnel, de stage ou d'intégration dans une autre école, ou encore de mise en quarantaine. La tendance historique des absences montre qu'il est raisonnable d'appliquer une marge minimale d'absence de 5 %.

Nombre de rendez-vous individuels avec les parents et l'élève

Valeur cible : avec 210 rendez-vous trimestriels en cas d'occupation à 100% (70 élèves).

Tout comme les autres années, en 2021, l'ensemble de tous les entretiens annuels a été réalisé. La complexification des situations mentionnée l'an dernier se confirme et nécessite davantage de rendez-vous que par le passé. Par ailleurs, certaines situations familiales imposent des entretiens séparés entre les deux parents. Les réseaux mobilisant des partenaires extérieurs (thérapeutes, assistants sociaux, éducateurs) doivent être régulièrement organisés pour assurer le suivi de l'élève entre tous et avec la famille.

En effet, s'il y a besoin de réguler des questions de comportement et/ou de travail scolaire, ainsi que l'évaluation de l'atteinte d'objectifs individuels fixés pour chaque élève, cela nécessite des contacts réguliers.

Une estimation permet de situer à près de 200 le nombre d'entretiens, hors logopédie et hors rendez-vous réguliers liés aux bulletins scolaires, qui ont été nécessaires pour assurer le suivi de chaque élève.

La question de l'orientation scolaire des élèves après L'ARC a mobilisé les membres du personnel, la direction et les parents pour déterminer le meilleur projet et accompagner dans la rencontre de la direction mais parfois aussi de représentants de l'équipe médico-psycho-sociale du nouvel établissement. Avec 17 départs de L'ARC, ces rencontres ont été nombreuses.

A noter que, dans cette statistique, la comptabilisation des entretiens des parents des élèves suivis en logopédie n'a jamais été prise en compte. A raison d'une moyenne de 14 élèves pour chacun des 5 logopédistes, avec au minimum 2 entretiens par suivi annuellement, cela ajoute plus de 100 entretiens chaque année (environ 50 jusqu'en juin et autant de septembre à décembre).

